## le Roi saléen

## REGLEMENT INTERIEUR

## 1ERTOURNOI INTERNE (RS1)

Article 1 ORGANISATEUR	Le Roi Saléen organise le dimanche 19 février 2025 son 1er TOURNOI INTERN (RS1) à la Maison des Associations à Rivière Salée.
Article 2 PARTICIPANTS	Ce tournoi est ouvert à tout joueur/entraîneur du club ou ayant réglé une cotisatio au club et possédant une licence A ou B.
Article 3 TYPE DE TOURNOI	Ce tournoi, homologué (n°63895) par la Fédération Française des Echecs, se déroulen cadence Rapide ; 5 rondes de $2 \times 15' + 5''$ par coup.
	Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E entrées en vigueur le 1er janvier 2023.
	L'Article A.5 de l'annexe A « Echecs Rapides », s'applique pour l'intégralité de l manifestation.
Article 4	Les appariements se font au système Suisse- Haley (Programme PAPI 3.3.8).
APPARIEMENTS	Seront appariées à la première ronde les joueurs qui auront pointés.
	8h15 - 8h50 : POINTAGE DES JOUEURS
Article 5	9h00 : DEBUT DES RONDES
HORAIRES	Ronde 1- 9h00; Ronde 2-9h50; Ronde 3-10h40; Ronde 4-11h30;
	Ronde 5- 12h20
	Remise des prix: 13h15
Article 6 CLASSEMENT	Le classement s'effectue au nombre de points de parties obtenus (gain = 1 ; nulle 0,5 ; perte = 0).
ET DEPARTAGE	Départages : Le 1 <sup>er</sup> est le Buchholz tronqué, le 2 <sup>ème</sup> est le nombre de victoires et le 3 <sup>ème</sup> est la Performance.
Article 7 FORFAIT NULLE	Le forfait (perte de la partie = 0) est déclaré après 10 minutes de retard, suite l'annonce faite par l'arbitre du début de la ronde en cours ; sauf si l'arbitre e décide autrement.
	1 seul coup illégal sera autorisé ; le 2º entraînera la perte de la partie (= 0).
NULLE	

Article 8 CONDITIONS PARTICULIERES	Les téléphones portables doivent être complètement éteints et non visible sur la table. Tout son émis (sonnerie, alarme ou vibreur) entraînera immédiatement la perte (=0)de la partie pour le joueur fautif et l'adversaire gagnera (=1).  Pendant la partie, un joueur ne peut quitter la salle de jeu sans la permission de l'arbitre.  Les analyses sont interdites dans la salle de jeu pendant les parties. Il est interdit de fumer dans la salle de jeu.  Plus généralement, les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'Ethique de la FIDE.
Article 9	
Prix	Par catégories (à la place) : Trophées - Coupes et Médailles.
Article 10	L'arbitre principale est Jacqueline DANGLADES, AFO2
Article 11	Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**L'Arbitre Principale**, Jacqueline DANGLADES **L'organisateur**, le Roi Saléen